



Friends against wind



- Accueil
- Conseils
- Réalités
- Santé
- Collectif de victimes
- Témoignages
- Justice
- Oppositions
- News
- Accidents
- Films
- Livres
- Chansons
- Satires
- Posters
- Friends
- Contact
- Chaîne YouTube
- Je suis NOTME

Dernière mise à jour : 17 décembre 2018

Pour être informé(e) des nouveaux articles :

Contrepoints

17 décembre 2018

France

Éolien en mer : le tour de passe-passe de Macron

Mais le contribuable/consommateur se lasse d'être pris pour un imbécile !



Parc éolien offshore de Middelgrunden au Danemark

(photo : United Nations Photo/Eskinder Debebe CC BY-NC-ND 2.0)

-
-
-

Par Michel Gay

Michel Gay
 Citoyen ordinaire, abonné EDF et contribuable, Michel Gay a été pilote de chasse dans une vie antérieure.
 Il est l'auteur du livre « Vive le nucléaire heureux » et anime le site Internet www.vive-le-nucleaire-heureux.com.
 Il a reçu en décembre 2016 le prix Yves Chelet décerné par la Société Française d'Énergie Nucléaire (SFEN / PACA).

Le coût des éoliennes en mer (*off-shore*) avait été estimé à **40 milliards d'euros** (Md€) ce qui élevait le coût de production de l'électricité à 22 c€/kWh, alors que cet électricité est vendue... 4 à 6 c€/kWh sur le marché.

Le président Macron a annoncé le **20 juin 2018** que, après négociations avec les promoteurs, leur coût a été ramené de 40 Md€ à 25 Md€ par miracle, sans qu'aucun des opérateurs ne se plaignent ou ne se retirent des projets.

Un tour de passe-passe

L'affaire était pour le moins curieuse, et même mystérieuse.

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) vient d'ouvrir la boîte de Pandore dans sa délibération du **8 novembre 2018** portant approbation du modèle de conditions particulières relatives à la « *Réalisation et financement des ouvrages de raccordement* ».

La compréhension de cette délibération demande au moins un doctorat de droit...

Pour faire simple, il est écrit que les raccordements des éoliennes *off-shore* au réseau d'électricité seront à la charge de RTE, alors que ces opérations coûteuses destinées à ramener l'électricité à terre vers le réseau RTE par câbles « **ensouillés** » sont normalement à la charge du producteur.

Or, la **délibération précitée de la CRE les met à la charge de RTE** qui va l'inclure dans le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE) payé par tous les Français.

Et voilà comment, par un tour de passe-passe, Macron a faussement réduit la facture de 40 Md€ à 25 Md€ !

Une méthode détestable

La méthode est détestable car elle camoufle le véritable coût de **l'éolien off-shore**.

Cette dépense considérable va augmenter le coût du TURPE payé par tous les consommateurs d'électricité pour subventionner les énergies renouvelables, en plus de la célèbre **taxe « CSPE »** toujours en vigueur sur les factures d'électricité de tous les Français.

Les coûts élevés de raccordement au réseau sont confidentiels. Néanmoins, il existe des estimations.

Un rapport de l'Agence de l'énergie nucléaire (NEA N° 7437, OCDE 2018) a chiffré les coûts de raccordement aux réseaux de l'éolien en mer à environ 2,3 c€/kWh.

Il s'agit de coûts moyens incluant notamment les sites peu profonds et souvent sableux de la Mer du Nord et de la Baltique, ce qui rend les ensouillages de câbles beaucoup plus faciles à réaliser donc beaucoup moins coûteux.

C'est tout le contraire sur les côtes françaises. Un coefficient multiplicatif entre 1,5 et 2 est à craindre pour les raccordements en France, ce qui conduirait à un coût de raccordement entre 3,5 et 4,5 c€/kWh qui sera « dilué » dans le TURPE payé sur les factures d'électricité des Français.

Des promoteurs éoliens heureux !

La décision du gouvernement de « confier » tous les coûts du raccordement à RTE ne peut que faire plaisir aux promoteurs. Ces derniers veulent installer des éoliennes flottantes ancrées sur des fonds de grande profondeur au large de l'Aude et des Pyrénées Orientales (la meilleure région française pour le vent), mais elles promettaient de se révéler onéreuse.

Maintenant, grâce notamment à notre président, le coût en est transféré à RTE ! C'est un problème de moins pour les « vautours » qui gravitent autour des grasses subventions pour la « transition énergétique » prévues par le gouvernement.

L'électricité des éoliennes off-shore sera **toujours plus chère à produire** en France que dans les pays du nord pour deux raisons principales :

- la position géographique est mauvaise au sud du « rail des tempêtes » dont profitent les éoliennes danoises, allemandes irlandaises et écossaises ;
- la grande proximité de la côte imposée par le trafic maritime dans la Manche : les promoteurs des éoliennes off-shore annoncent des productions mirifiques (45 % de facteur de charge), mais ils savent qu'avec leur projet à proximité des côtes la production sera inférieure (faire mieux que 30 % sera difficile).

Ils demandent donc plus d'argent pour que ces projets soient rentables et c'est bien une mise à contribution financière supplémentaire du consommateur d'électricité, dont le gouvernement espère sans doute qu'il ne s'en apercevra pas.

Mais le contribuable/consommateur se lasse d'être pris pour un imbécile !